Licence Sciences pour la santé

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- Parcours Sciences infirmières
- Parcours Biotechnologies pour la santé
- Parcours Sciences en électroradiologie médicale
- Parcours Sciences de la rééducation 2e et 3e année

Présentation

Cette licence a pour objectif la mise en place d'enseignements communs, l'accès à la formation par la recherche, la poursuite d'études et le renforcement de la formation tout au long de la vie dans les sciences de la santé. Cette licence comporte quatre parcours dont trois sont adossés à une formation conduisant à un diplôme d'Etat :

- Infirmier (parcours Sciences infirmières)
- Manipulateur en électro-radiologie médicale (parcours Sciences en électroradiologie médicale)
- Masseur kinésithérapeute (parcours Sciences de la rééducation accessible après le PASS ou le LAS)

La licence Sciences pour la santé est une licence avec accès santé (LaS) permettant la candidature à une 2ème année des études de médecine, de pharmacie, d'odontologie, et de maïeutique.

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres. Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

La licence Sciences pour la santé comporte 4 parcours distincts :

- Biotechnologies pour la santé : Ce parcours dispense une formation en biotechnologies à l'interface des disciplines fondamentales (mathématiques, informatique, chimie, biologie, physique, physiologie humaine) et appliquées (sciences de l'ingénieur, modélisation, ingénierie diagnostique et thérapeutique, instrumentation). Ce parcours vise à former des assistants ingénieurs capables de comprendre, d'utiliser et de créer des outils et techniques innovants dans le domaine de la santé : diagnostic, biomédicaments, nouvelles modalités d'administration des médicaments…
- Sciences infirmières : La formation permet d'acquérir les compétences d'un professionnel à travers 5 champs de savoirs : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières (fondement et méthodes ; interventions) ; intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; méthodes de travail. L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours des périodes de stage dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent chaque semestre avec les périodes d'enseignement en institut de formation
- Sciences en électroradiologie médicale : Les enseignements théoriques contribuant à l'acquisition des compétences, couvrent 6 domaines et constituent le référentiel de formation : sciences humaines, sociales et droit (psychologie, sociologie, santé publique, éthique…) ; sciences de la matière et de la vie et sciences médicales (anatomie, biologie cellulaire, physiologie, sémiologie, pathologie, physique fondamentale…) ; sciences, techniques, fondements et méthodes (radiobiologie, raisonnement clinique…) ; sciences et techniques, domaines spécifiques de l'électroradiologie médicale ; outils et méthodes de travail (anglais, initiation à la recherche, techniques de communication….; intégration des savoirs et posture professionnelle (dont la production d'un mémoire de recherche)

- Sciences de la rééducation s'organise autour d'une 2e et une 3e année dont l'objectif est d'apporter aux étudiants les compétences d'analyse et l'évaluation des fonctions organiques et des structures anatomiques des individus, de leurs activités et des domaines de la vie auxquels ils participent. Il vise en particulier à l'acquisition des compétences pour : concevoir et mener une démarche de prévention et de promotion de la santé, établir et entretenir une relation interindividuelle en santé, analyser et évaluer un exercice professionnel, rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques, élaborer un diagnostic kinésithérapique, concevoir une séance de masso-kinésithérapie

Admission

Conditions d'admission

La licence de Sciences pour la santé est accessible en 1re année à toute personne titulaire d'un baccalauréat ou équivalent reconnu par l'Université.

L'accès en 1re année des parcours Sciences infirmières et Sciences en électroradiologie médicale est conditionné à l'admission et à l'inscription dans les formations conduisant au diplôme d'Etat correspondant délivrées par les instituts de formation du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes.

L'accès à la deuxième année de licence se fait avec l'acquisition de la première année ou sous conditions de validation des acquis déterminées par les responsables pédagogiques et par l'Université. L'accès au parcours Sciences de la rééducation est possible uniquement en deuxième année et est conditionnée à l'admission et à l'inscription dans la formation conduisant au diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute délivrée par l'IFMK du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes. La troisième année de licence est accessible aux étudiants titulaires de 120 crédits obtenus dans ce même cursus selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Vous pouvez également consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/)

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien : Candidater et s'inscrire

> NB : pour les parcours Sciences infirmières et Sciences en électroradiologie médicale les candidatures se font via Parcoursup de l'IFSI et l'IFMEM du CHUGA

Poursuite d'études

L'une des finalités de la licence sciences pour la santé est de permettre une poursuite d'études

- Pour le parcours Sciences infirmières : possibilité de poursuivre vers le diplôme d'État d'infirmier de pratique avancée mais aussi vers des masters mention Ingénierie de la santé ; mention Sciences sociales,

parcours Vieillissement, handicap, santé, sociétés - ingénierie de projet et encadrement pour ceux proposé à l'UGA. Elle permet également l'accès aux masters associés à ces disciplines dans les autres Universités

• Pour le parcours Sciences en électroradiologie médicale : possibilité d'accéder aux masters mention Physique ou Ingénierie de la santé, parcours physique médicale, radioprotection de l'homme et de l'environnement ou encore Traitement du signal et des images

• Pour le parcours Biotechnologies pour la santé : à l'issue de la 2e année, il est possible d'accéder à une licence professionnelle, notamment à l'UGA mention Bio-industries et Biotechnologies. Cette licence professionnelle a pour vocation de permettre une insertion professionnelle directe en fin de licence, à niveau bac + 3. À l'issue de la 3e année, il est possible d'accéder au master Ingénierie de la santé, particulièrement tous les parcours orientés vers les biotechnologies.

Insertion professionnelle

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classes par domaines de formation (lien : https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/choisir-une-thematique-ou-un-secteur/)

Infos pratiques :

- Composante : UFR Médecine, UFR Pharmacie
- Niveau : Bac +3
- Durée : 3 ans
- Type de formation : Formation initiale / continue
- Lieu : Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

Contacts

Responsable pédagogique

Pr. LABARERE José
Jose.Labarere@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité Licence avec accès Santé
scolarite-optionsante@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 38 38 83 55

Programme

- Parcours Sciences infirmières
- Parcours Biotechnologies pour la santé
- Parcours Sciences en électroradiologie médicale
- Parcours Sciences de la rééducation 2e et 3e année